

THÈME 2013

« Le droit de faire des choix »

Art. 6.2, 12.1 et 32.1 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) de l'ONU

6.2. Les Etats parties assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant.

12.1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

32.1. Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Cette année, le dossier s'articule autour du droit à faire des choix pour déterminer dans quel environnement l'enfant veut développer ses capacités et ses compétences. Ce droit n'est pas explicitement nommé dans la CDE, mais c'est une expression des trois articles cités (6,12 et 32), qui est en lien avec l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) et la Formation générale (FG).

L'art. 12.1 précise que l'enfant peut exprimer son opinion sur toute question l'intéressant. Dans les activités de cette année, nous allons insister sur trois domaines :

- Quelle est son opinion quant au milieu (scolaire, environnemental, etc.) dans lequel il souhaite vivre ?
- Quelle est son opinion quant aux activités économiques qu'il voit ou dans lesquelles il peut se projeter (cycle 3) ?
- Quelle est son opinion quant à sa propre action pour l'avenir et pour le développement (le sien, celui de son environnement, celui de la planète) ?

DOSSIER

Contenu :

- Le dossier pour l'enseignant-e avec les informations didactiques en lien avec les fiches de chacun des degrés.
- La fiche élève du cycle 1 (4-7 ans, -2/+2P, 1-4H) : « Le coin-coin de mes droits ».
- La fiche élève du cycle 2 (8-12 ans, 3-6P, 5-8H) : « Participer, mais à quoi ? ».
- La fiche élève du cycle 3 (13-15 ans, secondaire I, 9-11H) : « Un T-shirt pour des droits ».
- Bulletin de commande en dernière page.

PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Le Plan d'études romand (PER) accorde une place privilégiée à l'EDD et à l'Éducation à la citoyenneté et aux droits humains. « L'EDD teinte l'ensemble du projet de formation ; en particulier, elle induit les orientations en SHS, en MSN et en FG (...) ».

La FG vise à développer la connaissance de soi pour agir et opérer des choix personnels ; prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude ouverte aux autres et sa responsabilité citoyenne ; prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue du DD.

Les objectifs d'apprentissage généraux des activités présentées dans ce dossier, en plus des connaissances et de la mise en œuvre des droits de l'enfant, sont :

- Pour le 1^{er} cycle (FG 16-17) : Reconnaître l'incidence des comportements humains sur l'environnement en envisageant les conséquences de ses actions courantes sur l'environnement naturel, aménagé et construit
- Pour le 2^e cycle (FG 25, 2) : Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinion, en prenant position.
- Pour le 3^e cycle (FG 35 5) : Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.

CONSIGNES POUR L'ENSEIGNANT-E

Avant de débiter le travail, nous invitons l'enseignant-e à relire la Convention relative aux Droits de l'enfant (CDE). Le texte original ainsi que des versions simplifiées se trouvent sur le site : <http://droitsenfant.education21.ch>.

Il est également possible d'en commander des exemplaires imprimés (bulletin de commande en dernière page).

L'enseignant-e peut trouver sur le site <http://droitsenfant.education21.ch> d'autres activités en lien avec les fiches 2013 ainsi que certaines activités réalisées au cours des dernières années.

Sur le site :

- La Convention des droits de l'enfant simplifiée
- Des pistes de réflexion pour l'enseignant-e
- Des informations pour l'enseignant-e sur le développement durable



Références au PER

SHS 13.A S'approprier, en situation, des outils pertinents pour découvrir et se questionner sur des problématiques de sciences humaines et sociales en repérant et en identifiant des informations pertinentes dans les sources disponibles.

Visée prioritaire de la citoyenneté : identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres.

Capacités transversales : collaboration, communication, démarche réflexive.

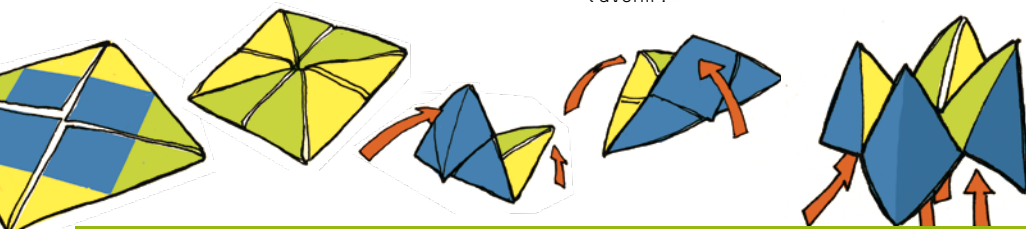
Objectifs

- Exprimer son opinion sur des images en faisant des liens avec des articles de la CDE et sur les thématiques du développement durable (des liens sont proposés pour chacune d'elles).
- Se familiariser avec les notions de « droits de l'enfant », « responsabilité » et « développement durable ».
- Confectionner un coin-coin et échanger au sujet des images.

Matériel

Matériel de l'élève ou de la classe / matériel fourni par l'enseignant

- Fiche A4 des droits de l'enfant
- Paire de ciseaux

**Déroulement****1^{er} étape : Recolter les représentations des élèves et attirer leur attention sur les droits de l'enfant (et lien avec le développement durable)**

1. Les élèves prennent la fiche et observent les images. Ils disent ce qu'ils voient et l'enseignant-e prend note.
2. L'enseignant-e informe les élèves que les enfants ont des droits et des responsabilités et qu'il existe un texte qui mentionne ces droits. L'enseignant-e explique également aux élèves que les images qu'ils ont devant eux illustrent certains droits de l'enfant.
3. Pour chaque image, l'enseignant-e questionne les élèves, manifeste les points communs avec le point 1. puis valide les réponses (cf. pistes de réflexion sur le site).
 - a. Droits de l'enfant : « Quel droit de l'enfant pourrait être en lien avec cette image ? »
 - b. Responsabilité : « Quelle responsabilité découle de ce droit ? »
4. L'enseignant-e explique les 5 symboles et peut faire le lien avec le développement durable (cf. pistes de réflexion sur le site). Le but est que l'élève comprenne que les droits sont aussi en lien avec les dimensions des symboles. L'enseignant-e demande « Quel lien y a-t-il avec la nature, avec l'argent, avec le travail, avec les autres personnes, avec autrefois ET / OU avec l'avenir ? »

2^e étape : Activité manuelle

1. L'enseignant-e demande aux élèves de réfléchir à une situation dans leur quotidien qui touche aux droits de l'enfant ou au DD. Il le dessine ou écrit un mot dans le coin-coin à la place du point d'interrogation.
2. Les élèves plient, selon l'exemple de l'enseignant-e, la feuille carrée de manière à confectionner un coin-coin (modèle de pliage du coin-coin au dos de la feuille des images).

3^e étape : Réactiver les connaissances des élèves et évaluer les savoirs acquis durant la première activité

1. L'enseignant-e demande aux élèves d'entourer le symbole qui correspond, à leur avis, à chacun des dessins.
2. Variante 1^e-2^e HarmoS : en plénière avec l'enseignant-e qui est le/la meneur/neuse.
Variante 3^e-4^e HarmoS : en groupes de 4 et en nommant un-e meneur/neuse.
Jouer au jeu du coin-coin en respectant la consigne suivante :
Pour chaque situation qui se présente, essaye de te rappeler le droit concerné et nomme-le. Toujours pour cette situation, dis ce que tu peux faire pour que ce droit soit appliqué et la raison pour laquelle tu as entouré un des symboles.

Pistes d'approfondissement et de différenciation

Selon le temps à disposition, il est possible d'aborder chaque image ou seulement quelques-unes.

CYCLE 2

Références au PER

L1 24.2 et 4 — Produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante en organisant son propos pour tenir compte de la situation de communication et en s'adaptant aux réactions de l'auditoire.

SHS 24.2 — Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale en s'initiant au débat démocratique par l'expression et la confrontation d'opinions diverses et argumentées.

Capacités transversales : Communication et collaboration.

Objectifs

- Se familiariser avec la Convention des droits de l'enfant (CDE) et plus particulièrement le droit de l'enfant à exprimer son opinion pour les décisions le concernant (art. 12) et les aspects du développement durable.
- S'exprimer sur des images et établir des liens entre celles-ci et les droits de l'enfant, ainsi qu'avec les dimensions du développement durable.
- Proposer des idées pour une plus grande participation et choisir la meilleure idée selon des critères personnels.

Matériel

- Une fiche par élève
- Éventuellement le sous-main (cf. bon de commande)

Déroulement

1. L'enseignant-e présente brièvement aux élèves la CDE (cf. version simplifiée sur le site) et quelques droits en particulier (droit à l'éducation, aux loisirs, à s'exprimer sur les éléments le concernant, etc.).
Chaque élève observe les personnages illustrés sur le recto de la fiche et exprime ce qu'il ressent. L'enseignant-e demande aux élèves s'ils parviennent à identifier des liens avec les droits de l'enfant (cf. pistes de réflexion sur le site).
2. En plénière, l'enseignant-e propose aux élèves de voir s'il y a un lien entre les différents personnages illustrés et les droits de l'enfant. L'enseignant-e fait un lien avec les émotions exprimées au point 2.
3. L'enseignant-e explique les 5 symboles et peut faire le lien avec le développement durable (cf. pistes de réflexion sur le site). Le but est que l'élève comprenne que les droits sont aussi en lien avec les dimensions des symboles.
Il/elle demande aux élèves quels liens cette image peut avoir avec les autres gens, avec la nature, avec l'argent ou le travail, avec ce qui se passait pour nos parents, nos grands-parents, avec ce qui se passe ailleurs.
4. A partir des images de la fiche, les élèves réfléchissent au droit à la participation. Ils donnent des éléments et l'enseignant-e complète : le droit d'exprimer librement son opinion sur toute

question l'intéressant implique que l'enfant respecte l'opinion des autres. Les opinions de l'enfant sont dûment prises en considération, comme une opinion parmi d'autres et cela ne signifie pas qu'on fera tout ce qu'il voudra mais que son avis a du poids, compte tenu de son âge et de son degré de maturité.

5. L'enseignant-e pose la question aux élèves : dans quelles situations votre opinion, votre avis est pris en compte ou pas à l'école (classe, établissement, etc.) ? Pour démarrer la discussion, l'enseignant-e peut prendre les images de la fiche ou du sous-main. Il/elle demande aux élèves comment faire pour que ce droit soit davantage respecté. Il/elle note un ou deux exemple(s).
Dans le premier encadré, l'élève écrit une phrase et/ou élabore un dessin qui illustre sa propre proposition favorisant le droit d'exprimer son opinion à l'école (si possible différente de celle notée au tableau).
6. L'élève détermine, individuellement ou à l'aide de son voisin, si sa proposition est respectueuse des autres, de l'environnement, économiquement réalisable, convenable pour les élèves qui viendront après lui dans cet établissement.
7. Lors d'un conseil de classe - s'il a lieu habituellement - ou dans une séance de discussion dont les règles sont établies à l'avance (cf. pistes sur le site), l'enseignant-e propose aux élèves d'utiliser leur droit d'exprimer leur opinion, de

Réf. PER

SHS 34.3 — Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique... en se sensibilisant à des problématiques liées aux rapports entre les hommes (minorités, déséquilibres Nord-Sud,...) et à l'environnement (naturel et social).

Objectifs

- Mener une réflexion sur un T-shirt comme objet du quotidien et analyser son cycle de vie.
- Apprendre à connaître la Convention des droits de l'enfant (CDE) ainsi que les aspects du DD et analyser une situation.
- Mener une réflexion sur la situation dans le but de proposer une meilleure solution et la présenter (jeu de rôle, expression écrite, débat, discussion).
- Se positionner par rapport aux différents scénarios et exprimer son ressenti.

Matériel

- Fiche
- Convention simplifiée (sur le site)
- 1 ordinateur et projecteur pour passer le film « Fabrication du t-shirt » – (à couper à 28", puis à 1'23") http://www.evb.ch/cm_data/CCC_Clip_fr_h264_web.mov

Déroulement**1^{er} étape : récolter les représentations des élèves et présenter une recherche**

1. Réfléchir individuellement à la question suivante: « Comment fabrique-t-on un T-shirt, depuis la matière première, jusqu'à son arrivée dans l'armoire ou à la poubelle? Comment comprendre le cycle de vie d'un T-shirt? ». Noter ses idées, sa réflexion. (1^{er} encadré).
- proposer leurs idées. On discute de la pertinence, de la faisabilité, etc. et du respect des aspects du développement durable pour chacune des propositions.
8. L'élève reprend son idée de départ (1^{er} encadré) et la finalise en justifiant son choix: « Est-ce que je la modifie? Comment? Pourquoi? Est-ce que je la garde comme elle était au départ? Est-ce que je change? ». Il indique ce à quoi il est prêt à s'engager et pourquoi.
9. L'enseignant-e affiche les dessins et les textes obtenus, en partant du principe que ce qui est affiché est un engagement de la part de l'élève. (Il peut être intéressant de scanner les dessins ou les textes, de les assembler et d'en faire un poster).

Pistes d'approfondissement et de différenciation

Récolter les feuilles des élèves et les présenter lors d'un conseil d'établissement.
Mettre en place le conseil de classe de manière régulière (hebdomadaire).
Utiliser les idées des élèves de manière à élaborer une charte (dans le cas où cela n'aurait pas été fait).
Si la classe est en possession du sous-main, possibilité de faire évoluer la réflexion avec les autres images et les règles de vie en fonction des événements rencontrés durant la suite de l'année scolaire.

2. Echanges par groupe de 4 ou 5 sur les réponses du 1^{er} encadré.
3. Plenum: Mise en commun des réponses (cycle de vie).
4. Travail de groupe sur les étapes possibles (la matière première: saison, plantation, récolte; la fabrication de la plante au tissu; la vente, l'utilisation et le recyclage).
1^{er} variante: Chaque groupe reçoit les informations pour une étape du cycle de vie du T-shirt à l'aide des sites et articles proposés par l'enseignant-e (cf. références sur le site). Les élèves font un résumé des informations.
2^{er} variante: Chaque groupe reçoit une consigne pour la recherche, et se voit assigner une des étapes de la fabrication d'un T-shirt (2^{er} encadré):
a. Mener une brève recherche sur le cycle de vie d'un T-shirt, en partant si possible de la réflexion des élèves (point 3).
b. La comparer aux réflexions issues des points 1 et 2.
5. Présenter le travail au reste de la classe, l'enseignant-e institutionnalise et présente un schéma des étapes de fabrication du T-shirt. (3^e encadré).

2^e étape : attirer l'attention des élèves sur une réalité « cachée »

Afin de connaître la réalité qui se cache derrière le cycle de vie d'un T-shirt, les élèves sont invités à mener une réflexion sur ce cycle en lien avec les droits de l'enfant et le développement durable.

1. Visionner les 28 premières secondes du film (couper à 0'28").
2. Lire la version simplifiée de la CDE, en particulier les articles 6, 12 et 32 (cf. site internet) et poser des questions en cas d'incompréhension.
3. Prendre également connaissance des principes du développement durable en se référant à l'un ou l'autre schéma possible des dimensions du développement durable et au document téléchargeable sur le site internet. (4^e encadré)
4. Former des groupes de 4 élèves et leur attribuer les rôles (modérateur, responsable du temps, porte-parole et secrétaire). Chaque groupe répond à la question suivante pour une des étapes du cycle de vie du T-shirt: « Détermine, pour chaque dimension du DD, quel(s) droit(s) de

l'enfant n'est (ne sont) pas respecté(s) et pourquoi? ». Le groupe remplit le tableau du 5^e encadré.

5. Proposer à toute la classe la réflexion par rapport à chacune des étapes du cycle de vie du T-shirt. (5^e encadré)

3^e étape : proposer une manière idéale d'agir

1. Par groupe ou en plénière, d'une part réfléchir à un ou des modes de fabrication de T-shirts qui respecteraient les droits de l'enfant et dans une perspective de développement durable. D'autre part, déterminer une action possible pour les élèves, par exemple par rapport au recyclage, au choix des logos des T-shirts, etc. (6^e encadré)
2. Etape facultative: Jeu de rôle, expression écrite, débat ou discussion (à choix).
Cette étape permet aux élèves de présenter les aspects qu'ils ont retenu des étapes précédentes. Il est nécessaire qu'ils aient assimilé, individuellement, les étapes de fabrication d'un T-shirt de manière à ce qu'il respecte les droits de l'enfant et dans une perspective de développement durable.
« Projetez-vous dans 50 ans dans un village qui produit du coton. Vous êtes un-e employé-e d'usine / le/la chef-fe d'entreprise / un-e politicien-ne. Vous devez vous mettre d'accord pour une production de T-shirts afin de recevoir le soutien de l'Etat. Que proposez-vous? »
3. Visionner la fin de la vidéo (couper à 1'23" afin d'éviter la publicité).
4. S'exprimer sur le film et comparer avec ce qui a été proposé dans les étapes 10 (et 11).

4^e étape : prolongement : Que faire concrètement ici et maintenant?

1. Demander aux élèves de proposer au moins une action concrète à la portée de chacun-e et réalisable dès à présent pour acheter / porter des T-shirts qui respectent à la fois les droits de l'enfant et les principes du développement durable.
2. Suggérer aux élèves de proposer des recommandations aux différents acteurs pour soutenir les droits de l'enfant et le développement durable dans l'industrie du vêtement. Envoyer ces recommandations aux acteurs concernés.

BULLETIN DE COMMANDE

- _____ Dossier enseignant-e « Le droit de faire des choix » contenant des informations didactiques ainsi qu'1 exemplaire des fiches élèves, Article **N° 10c-111MF**
- _____ Fiche élève Cycle 1 – « Le coin-coin de mes droits » – Article **N° 10c-108MF**
- _____ Fiche élève Cycle 2 – « Participer, mais à quoi? » – Article **N° 10c-109MF**
- _____ Fiche élève Cycle 3 – « Un T-Shirt pour des droits! » – Article **N° 10c-110MF**
- _____ Le sous-main – Article **N° 10c-112MF** – Fr. 3. –
- _____ Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant – Article **N° 10c-84**

Les documents ci-dessus à l'exception du sous-main sont gratuits. Les fiches élèves sont disponibles en 1 exemplaire par élève. Frais d'envoi à votre charge.

Bulletin à renvoyer à :
éducation21 - Avenue de Cour 1 - 1007 Lausanne
Tél. 021 343 00 21
vente@education21.ch - www.education21.ch

ONT CONTRIBUÉ AU PROJET :

alliancesud

Communauté de travail
Swissaid - Action de Carême - Pain pour
le prochain - Helvetas - Caritas - Eper

AllianceSud

Tél. : 021 612 00 86
doc@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch



Amnesty International, Section Suisse

Tél. : 031 307 22 22/021 310 39 40
info@amnesty.ch
www.amnesty.ch/ecole



Schweiz Suisse Svizzera

Comité Suisse pour l'Unicef

Tél. : 044 317 22 66
info@unicef.ch
www.unicef.org



Déclaration de Berne

Tél. : 021 620 03 03
info@ladb.ch
www.evb.ch/fr



Enfants du monde

Tél. : 022 791 00 47
info@edm.ch
www.edm.ch

Stiftung Kinderdorf Pestalozzi



Fondation Village d'enfants Pestalozzi

Tél. : 071 343 73 30
kinderdorf@pestalozzi.ch
www.pestalozzi.ch



Fondation Pro Juventute

Tél. : 021 622 08 17
rene.longet@projuventute.ch
www.pro-juventute.ch



IDE – Institut international des droits de l'enfant

Tél. : 027 205 73 03
info@childsrighths.org
www.childsrighths.org

missio

Missio-Enfance

Tél. : 026 425 55 70
missio@missio.ch
www.missio.ch



SER

Tél. : 027 723 59 60
info@le-ser.ch
www.le-ser.ch



Terre des Hommes Suisse

Tél. : 022 737 36 36
ecoles@tdh-geneve.ch
www.terredeshommes.ch

COORDINATION ET DIFFUSION



Bildung für Nachhaltige Entwicklung
Education en vue d'un Développement Durable
Educazione allo Sviluppo Sostenibile
Formaziun per in Svilupp Persistent

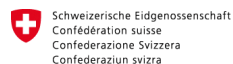
éducation 21

En collaboration avec le journal L'EDUCATEUR
pour la diffusion

IMPRESSUM

Auteure : Pascale Vrugink
Coordinatrice : Nicole Awais
Illustrations : Eva Luvisotto (coin-coin), Albin
Christen (sous-main)
Graphisme : Grafix
Imprimerie : Montfort-Schoechli

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

L'OFAS (Office fédéral des assurances sociales)



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

La CIIP (Conférence intercantonale
de l'instruction publique)

BULLETIN DE COMMANDE

Nom : _____

Prénom : _____

Ecole : _____

Adresse : _____

NPA, Lieu : _____

Tél. : _____

E-mail : _____